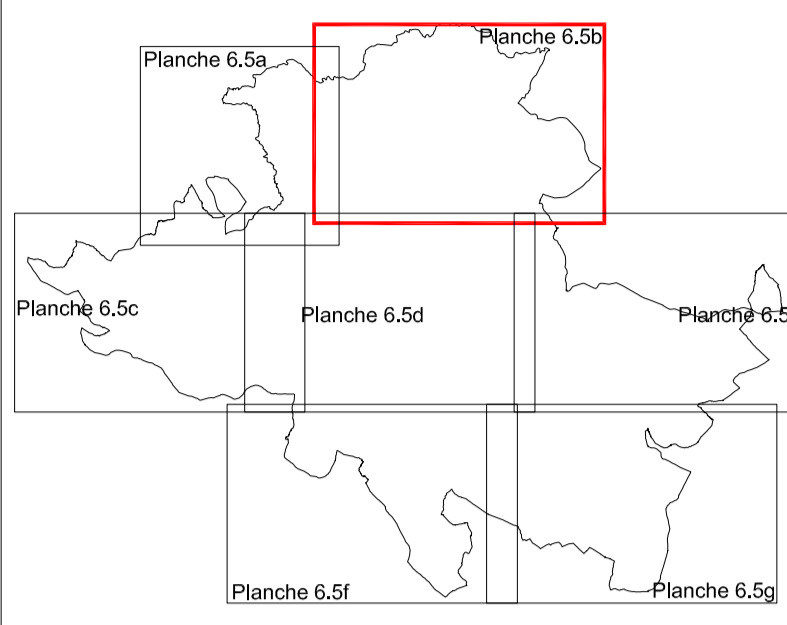


# P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

OCTEHA  
à Rhodes  
Carrefour de l'Agriculture  
12020 Rhodes Cédex 9  
Tél. 05 65 74 85 76  
à Mende :  
10 Bd. Lucien Arnault  
48000 Mende  
Tél. 04 66 31 13 33



ELABORATION DE LA REVISION  
Arrêté le :  
18 Octobre 2016  
Approuvé le :  
Exécuté le :

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

VISA  
Date :  
23 Décembre 2016  
Le Maire  
Maurice COMBETTES

Carte des contraintes  
1:5000 **6.5b**

**Legende**

- Limites de zone
- Zones U à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble, et dans le respect des OAP
- Zones inondables - Trame Informatrice (source : DREAL)
- Bande des 100m ripariens au titre de la Loi Littoral
- Espaces Proches du Rivage riparien au titre de la Loi Littoral
- Espaces Remarquables ripariens au titre de la Loi Littoral (zones Np)
- Couloirs d'urbanisation ripariens au titre de la Loi Littoral
- Espaces Boisés Classés
- Bâtiments ou ensemble bâti désignés au titre de l'article L151-12 du CU
- Éléments tacites de patrimoine (Bât ou arbre remarquable), repris au titre de l'article L151-19 du CU
- Unité Touristique Miroir
- Emplacement réservé
- Bâtiment d'élevage agricole et périmètre de réciprocité associé
- Bâtiment d'élevage agricole en projet
- Habitations de Sers (les plus proches des bâtiments d'activités agricoles)
- Constructions non encadrées
- Zones Humides (Sources : Inventaire du Syndicat Mixte du Bassin versant du Vézir, Inventaire Evaluation Environnementale - Rural Concept)
- Zones Natura 2000

Pour la numérotation associée, se référer à l'annexe 1 du rapport de présentation

